

Nos élus font des rapports bidons, pendant que les islamistes progressent !



Après les attentats de 2015, l'État a mis en place une politique de prévention et de détection de la radicalisation, dont le chef de file est le ministère de l'Intérieur. La circulaire du 14 décembre 2018 prévoit que la coordination de l'ensemble des services chargés de la lutte contre le terrorisme est assurée par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). L'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), quant à elle, recueille les signalements reçus par le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation et administre le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Tout cela est fort bien mais encore faut-il que les gens qui reçoivent les rapports de la DGSI aient la volonté d'une part de les lire, d'autre part d'y prêter attention et enfin d'intervenir. Or en ce qui concerne le Bataclan et les attentats de 11/2015, j'ai eu l'assurance de la part d'un ancien directeur des services que des rapports émanant de la DGSI mettaient en garde contre une liste de terroristes extrêmement dangereux dans laquelle figuraient

TOUS ceux qui ont participé à ces crimes. Hélas ces rapports finirent par atterrir sur le bureau du Premier ministre de l'époque, Manuel Valls, qui a tout simplement décidé de mettre ces rapports au panier par ce que cette liste avait été récoltée par la DGSI auprès des services syriens ! Résultat : 130 morts, 485 blessées dont certains resteront mutilés à vie !

La façon dont est fait ce ministre de pacotille me surprend et m'écœure. N'importe quel véritable homme aurait immédiatement démissionné, et serait pris de remords l'empêchant de dormir jusqu'à la fin de sa vie. Lui, non ! il porte toujours le menton en avant, l'air digne, faisant fi de sa formidable défaite en Espagne et prêt « à resservir les Français ». Merci, on a déjà donné... si c'est cela qu'il appelle servir, on n'a vraiment pas du tout la même notion de service. Il faisait moins le malin lorsque je l'ai apostrophé dans les locaux de M6 où là, je peux vous dire qu'il regardait le bout de ses pompes. Ce petit mec a tout ce qu'il faut pour me donner l'envie de gerber !

Les députés Éric Diard (LR Bouches-du-Rhône) et Éric Pouillat (LREM Gironde) ont fait paraître un livre sur une commission d'enquête parlementaire sur les services publics et la radicalisation ; déjà on peut être surpris d'être contraint de faire une commission d'enquête parlementaire pour ça car il est patent que notre pays se radicalisant de plus en plus avec la bénédiction de Macron et de ses pitres, je ne vois vraiment pas pourquoi il n'en serait pas de même dans les services publics ! Ils ont bossé 8 mois, ont fait 50 auditions à huis clos durant lesquelles ils ont entendu des préfets, des policiers, des militaires, des syndicalistes, des chercheurs, des psychologues, des travailleurs sociaux etc. etc. ... et ils ont découvert que... l'intégralité de nos services étaient vérolés... mais bien entendu le rapport nous avertit d'emblée « qu'il ne faut pas confondre radicalisation avec une pratique rigoriste de la religion islamique ni avec le fondamentalisme

» ; autrement dit, ne faites surtout pas d'amalgame ! Comme cela ne suffisait pas, il nous est indiqué dans ce rapport que ce phénomène reste « marginal ». La situation dans l'armée apparaît « sous contrôle ». Bizarre... moi, un général qui a commandé la Légion durant 10 ans m'a affirmé le contraire, précisant même « Monsieur Jardin, je ne puis vous assurer qu'en cas de conflit, même au sein de la Légion, certains radicalisés n'hésiteraient sûrement pas à retourner leurs armes contre leurs frères d'armes ».

En ce qui concerne les transports, le secteur est « sensible » avec en premier lieu la RATP, car cette société privilégie l'embauche des gens issus des banlieues. Les rapporteurs dénoncent un phénomène croissant et vont jusqu'à proposer le licenciement d'agents suspectés de radicalisation (ils y vont fort !).

Bref, comme vous pouvez vous rendre compte, encore un rapport inutile car il n'en sort que des propositions (dont il est à craindre qu'aucune ne soit suivie d'effet). D'ailleurs Éric Diard lui-même a déclaré « que l'heure n'est pas à l'alarmisme, mais à la vigilance ». On croit rêver ! Dans tous les coins de France des gens se font descendre aux cris de « Allahu akbar » mais il ne faut pas s'alarmer !

Je ne sais pas combien sont rétribués ces gens qui passent leur temps à noircir du papier inutilement mais une chose est certaine, c'est que quel que soit le montant, c'est de toutes façons bien trop cher car à part dénoncer des choses évidentes dont chacun peut malheureusement être victime en France, ces rapports ne SERVENT À RIEN !

Pour ne pas être en reste, les sénateurs ont également fait un rapport N°595 (1019-2020) qui a été déposé le 7/7/2020. Ne vous inquiétez pas, il est du même tonneau !

Pour eux, il faut éviter le double piège de l'aveuglement et de la stigmatisation vis-à-vis de l'islam ! Encore heureux,

ils admettent quand même l'existence d'un islam radical mais qui ne représente qu'un peu plus d'un quart des croyants ! (faudrait qu'ils se rendent sur place dans les quartiers de France – et ils sont de plus en plus nombreux – où c'est la charia qui s'est imposée ! Heureusement, des secteurs de vigilance particulière ont été identifiés par la commission d'enquête (on croit rêver. Qu'attend-on alors pour intervenir ? Qu'il y ait de nouveau 130 morts et 485 blessés ? D'après les sénateurs « la réponse des pouvoirs publics est encore largement perfectible ». Évidemment ils ne font RIEN, à part faire des réunions, des commissions et des bla-bla-bla, et ils croient qu'ils vont s'en sortir de cette façon. On rêve ! D'autant qu'après ils n'hésitent pas à déclarer : « la réponse des pouvoirs publics est trop orientée sur la menace terroriste et l'entrave à l'action violente ». Ils sont cons ou Alzheimer ? Ils ont déjà oublié combien de nos concitoyens sont tombés ? Bien entendu, pour ces sénateurs (j'ai l'impression un peu séniles), la lutte contre l'islam radical (je n'en connais pas d'autre, moi) nécessite de doter les pouvoirs publics de moyens d'action nouveaux dans le strict respect des libertés individuelles (bien entendu, nos libertés à nous, ils s'en battent les c....es !) et ils concluent de la façon suivante : connaître, suivre, empêcher l'action de l'islam radical (c'est enfoncer des portes ouvertes).

Quand je lis cela, j'ai la certitude que comme d'habitude, dans la lutte contre l'islam, nous ne devons jamais compter sur nos élus et serons contraints de nous défendre seuls, becs et ongles...

Patrick Jardin